

Recyclage vérificateur EPI

VAX 028



©Petzl/LaCocuche

► Prérequis :

Expérience pratique dans le domaine de la verticalité et en matériel de protection contre les chutes de hauteur.

► Durée :

1 jour

► Documents fournis :

Attestation de présence
Supports de formation
Certificat de réussite

► Contenu

- Connaître les évolutions de la réglementation et des recommandations en vigueur sur le contrôle des EPI contre les chutes de hauteur.
- Présentation des évolutions technologiques dans la fabrication des EPI, ainsi que les implications sur leur contrôle périodique.
- Échanges d'expérience avec les autres stagiaires.
- Présentation et mise en application de la méthodologie de vérification Petzl.
- Vérification avant utilisation, vérification périodique et vérification spéciale, signes et symptômes, signification des défauts, critères de mise au rebut.

► Pourquoi cette formation ?

Maintenir sa capacité et mettre à jour les connaissances nécessaires à la vérification des EPI pour la protection contre les chutes de hauteur.

► Pour qui ?

- Professionnels, indépendants ou salariés, responsables associatifs :
 - Désignés, chargés de la vérification des EPI contre les chutes de hauteur, gestionnaires de parc EPI.
 - Encadrants de personnes utilisant des EPI.
- PTI - PTP.

► Objectifs :

- Connaître et appliquer la réglementation en matière de suivi des EPI.
- Vérifier les EPI selon la méthodologie Petzl.
- Identifier les détériorations et défauts exigeant une mise au rebut des EPI.
- Rédiger les rapports de vérification.